

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

*Direction de l'habitat, de l'urbanisme
et des paysages*

**Arrêté du 24 mai 2013 portant nomination des membres du comité consultatif
du fonds de compensation des risques de l'assurance construction**

NOR : ETL1312116A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'égalité des territoires et du logement et de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 24 mai 2013, sont nommés membres du comité consultatif du fonds de compensation des risques de l'assurance construction, en application de l'article R. 431-51 du code des assurances :

Au titre de représentant du ministre chargé de l'urbanisme

M. Koumaran PAJANIRADJA, chef du bureau des professionnels du bâtiment, en tant que membre suppléant, en lieu et place de M. Christian RENTZSCH ayant changé d'affectation.

Au titre de représentant des organisations professionnelles des maîtres d'ouvrages publics

M. Christophe BOUCAUX, directeur du service du patrimoine de l'Union sociale pour l'habitat, en tant que membre titulaire, en lieu et place de M. Daniel AUBERT ayant fait valoir ses droits à la retraite.